



## L'A.M.A.P : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

un **partenariat** entre un groupe de consommateurs et un paysan :

- pour permettre au paysan de **fournir à ses partenaires des produits sains, frais, de sa ferme et de saison**
- pour permettre aux consommateurs **d'assurer à leur paysan une rémunération décente**

### Objectifs de l'AMAP :

- Que les consommateurs puissent choisir la façon dont est produite leur alimentation :
  - qu'elle soit produite sans produit chimique
  - ----- sur des petites fermes
  - ----- près de chez eux
- Maintenir une petite agriculture autonome, diversifiée, saine et juste



### Pourquoi je souhaite rejoindre une AMAP ?

Les familles qui créent ou rejoignent les AMAP font généralement ce choix pour une ou 2 raisons parmi les suivantes : s'alimenter de façon plus équilibrée, préserver sa santé, acheter local, acheter des produits bio, réduire son empreinte écologique, retrouver un lien à la terre, soutenir un autre modèle agricole, s'inscrire dans un autre modèle de consommation,... Pour adhérer à une AMAP, une de ces raisons suffit.

**Cependant, il faut être conscient qu'une AMAP n'est pas un simple système de panier et que devenir "amapiens" nécessite de s'inscrire dans la vie d'un groupe : partage des responsabilités et respect mutuel.**

Ci-dessous, nous vous avons décrit comment ces associations fonctionnaient et quels étaient les engagements côté producteur et côté consommateurs.

## Fonctionnement de l'AMAP :

- le groupe de consommateurs et le producteur s'associent (ils créent ou non une association déclarée)
- ils définissent leurs objectifs, leur mode de fonctionnement, rédigent leur contrat de partenariat et définissent la constitution du panier, *le tout, conformément à la Charte des AMAP créée en 2003 par Alliance Provence.*
- engagements : chaque mangeur signe un contrat avec le producteur et fait les chèques correspondant au paiement de toute la saison.
  - Le producteur s'engage :
    1. à respecter l'esprit AMAP
    2. à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour pouvoir fournir la production définie
    3. à être présent aux distributions
    4. à informer ses partenaires de ses méthodes de culture, de la santé économique de sa ferme, des problèmes qu'il rencontre
  - Chaque amapien s'engage :
    1. à respecter l'esprit AMAP
    2. à être solidaire avec le paysan par rapport au pré-paiement et aux aléas de production
    3. à participer à la vie de l'association :
      - prendre d'une année à l'autre une responsabilité dans l'association
      - tenir 1, 2 ou 3 fois la distribution dans l'année
      - participer à la visite de la ferme et si possible aux chantiers.
- prix des produits : Le prix des produits est défini **en fonction des charges de la ferme et de la rémunération du producteur qui est discutée ensemble**. Les amapiens paient pour la période d'engagement **une somme forfaitaire qui leur donnera accès à une partie de la récolte**. La valeur moyenne des paniers sur l'année correspond à peu près au prix que l'on paie dans les circuits classiques, parfois un peu plus cher, mais la qualité est là ! Pour rappel, l'objectif est de payer décemment le producteur qui produit pour vous des aliments frais et sains.

## Les moments forts dans la vie de l'AMAP durant l'année :

- l'AG où est rappelé le partenariat, où les adhérents se partagent les tâches, où les contrats sont signés, où les chèques sont remis au trésorier (tout le monde y participe)
- les réunions du comité d'animation qui permet à l'AMAP de réfléchir à son fonctionnement et aux événements auxquels elle participera
- l'hiver où les paniers sont peu volumineux - l'été où les paniers sont beaucoup plus garnis (tomates, poivrons, ...)
- le printemps : le paysan fait une pose dans les distributions car il n'y a plus de légumes en stock et que les nouveaux légumes ne sont pas encore arrivés à maturité
- une évaluation pour voir les satisfactions et insatisfactions des partenaires et pouvoir progresser ensemble
- les chantiers sur la ferme, les moments conviviaux et les auberges espagnoles

Maj 18/06/2010